



Procès-verbal de la réunion de la commission des entraîneurs Le Vendredi 5 juin 2009, 17h55 Stade Olympique

101. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Étaient présents : Andrée Pouliot Deschamps
Mélanie Duff
Stéphane Lapointe
David Bédard
Dany Boulanger (retard)
Isabelle Cloutier – directrice exécutif
Evelyne Boisvert – présidente du C.A. de Plongeon Québec

Était absente : Louise Cairns – directrice technique

102. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CEN-2008-2009-010 Il est proposé que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant la rubrique « Varia » ouverte.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

103. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 11 AVRIL

CEN-2008/2009-011 Il est proposé que le procès-verbal du 11 avril 2009 soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

104. AFFAIRES DÉCOULANTES* DES PROCÈS-VERBAUX

- a. PSDE ;
A été déposé le 14 avril 2009.
- B. FORMATIONS PROVINCIALES ESPoir ;
Demande de parrainage pour les entraîneurs de haut niveau, de développement et les officiels. Il a été proposé d'approcher les anciens athlètes pour combler des postes d'officiels sous forme de retrouvailles. Une recommandation sera transmise à la commission des officiels pour discuter de la formule à adopter et des possibilités de commandites pour payer les différents coûts reliés au rôle d'officiel.

- C. GALA PLONGEON – LE NOUVEAU RÈGLEMENT ;
Dany fera suite dans les plus brefs délais.
- D. SUPER FINALE ESPOIR
Il a été demandé à la commission des entraîneurs de prendre connaissance de toute la réglementation et d'envoyer des commentaires le plus rapidement possible à Louise Cairns.
- E. CALENDRIER 2009-2010
Prendre connaissance du calendrier et envoyer les modifications s'il y a lieu à Louise Cairns.
Il est suggéré de convertir le provincial junior-senior de décembre en un provincial senior uniquement. De cette façon, le provincial qui suit le temps des fêtes sera le premier provincial junior de la saison et sera devancé en février. De plus, si le canadien senior d'hiver se trouve à être trop rapproché du provincial de février, ce dernier sera uniquement un provincial junior. Cette proposition sera déposée à Plongeon Canada. Selon l'état de disponibilité des piscines, cette situation devra être réévaluée pour le calendrier 2010-2011.

CEN-2008/2009-012

Il est proposé que la disposition des provinciaux soit réorganisée selon la formule ci-haut mentionnée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

- F. POLITIQUE POUR L'UTILISATION DES BULLES
Après réflexion, il est proposé d'interdire l'utilisation des bulles pendant l'horaire régulier de compétition, pour des raisons de sécurité et de perte de temps, à moins d'une problématique spécifique entendue et acceptée par le/la représentant(e) des entraîneurs de la compétition.

CEN-2008/2009-013

Il est proposé que l'utilisation des bulles soit interdite pendant l'horaire régulier de compétition.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

105. NOUVELLES AFFAIRES

a. JEUX DU CANADA

Prochain camps d'entraînement sera au début du mois d'août. David Bédard accepte d'être un des conférenciers.

Gérante : 2 personnes ont appliqué sur le poste. Il est proposé d'offrir une autre opportunité d'expérience comme manager à la personne remerciée. Dany Boulanger se porte volontaire pour proposer l'offre pendant le canadien junior. Après discussions et vote des autres membres de la commission des entraîneurs, le choix de la gérante pour les Jeux du Canada s'arrête sur **Andrée Pouliot-Deschamps**.

b. SPORTS-ÉTUDES

Tous les entraîneurs qui entraînent des athlètes en sport-études devront fournir une vérification du dossier criminel à l'institution scolaire. Les coûts devront être considérés et assumés par les clubs. De plus, l'entraîneur devra aviser l'école de

toute absence aux entraînements de leurs athlètes respectifs. Finalement, le mode d'évaluation sera uniformisé pour tous les athlètes sport-études de plongeon. Il est proposé que chaque entraîneur concerné envoie les points importants de leur évaluation actuelle pour être en mesure de proposer un modèle complet en septembre prochain. Les entraîneurs ont jusqu'au 28 juin pour remettre cette information.

La commission des entraîneurs demande à Plongeon Québec s'il serait possible d'approcher l'école secondaire Antoine de St-Exupéry pour discuter de leurs critères d'entrée et de maintien. Plongeon Québec accepte de faire cette démarche.

c. REPRÉSENTANTS PROCHAINES COMPÉTITIONS

Le représentant pour le provincial du 5-7 juin sera **Stéphane Lapointe**.

La représentante pour la Super Finale Espoir sera **Andrée Pouliot-Deschamps**.

d. RÉVISION DU CAHIER DE RÈGLEMENT ;

Doit être révisé avant juillet. Il est proposé qu'il y ait plus de plongeurs imposés dans les espoirs et **Andrée Pouliot Deschamps** s'offre pour faire une proposition lors de la prochaine rencontre.

106. VARIA

Les critères de sélection des Jeux du Canada doivent être révisés pour les prochains Jeux du Canada. Entre autre, la problématique des 3 épreuves pour les généralistes de même que le choix des substituts devront être abordées. Sujet reporté.

107. PROCHAINE RENCONTRE :

Prochaine rencontre sera le 28 août pour décider des règlements, du calendrier de compétition et des possibles modifications pour les catégories C-B-A dans les compétitions espoirs.

108. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

CEN-2008/2009-014

Il est proposé par que la réunion soit levée à 20h15.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente
Andrée Pouliot Deschamps

Secrétaire
Mélanie Duff